

Règlement local de publicité  
Caen la mer

Commune de Bourguébus

Zonage des enseignes  
Tome 3 - Annexes

Document approuvé en conseil communautaire le 18/12/2025

N  
0 0,2 0,4 km

Sources :  
Communes, bâtis, parcelles : DGFiP Cadastre © Droits de l'Etat réservés © 2022  
Réseau routier : Bd Topo - IGN © 2022

Réalisation : bureau d'études GoPub Conseil  
Date de réalisation : 28/10/2025



GO PUB  
CONSEIL

Zonage des enseignes

ZE1 : Territoire de Caen la mer hors ZE2 et ZE3

ZE2 : Zones d'activités économiques de Caen la mer et les centres commerciaux du Document d'Aménagement Artisanal et Commercial

Secteurs de restriction de luminosité (10m de tampon autour des zones identifiées)

Secteurs patrimoniaux avec sites classés

Axes principaux du réseau viaire

Bâti

Parcelle

Limites communales

